

SITUATION TRIMESTRIELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV ARRETEE AU 31 MARS 2006

Rapport du commissaire aux comptes : Etats financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2006.

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 mars 2006, qui font apparaître un actif net de 13.479.991 dinars pour un capital de 12.709.421 dinars et une valeur liquidative égale à 106,964 dinars par action.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 31 mars 2006,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 mars 2006.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2006

(Unité : en D.T.)

	NOTE	AU 31/03/2006	AU 31/03/2005	AU 31/12/2005
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	10 492 251	6 671 212	9 163 971
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		470 148	398 267	454 703
b - Obligations et valeurs assimilées		10 022 103	6 272 945	8 709 268
c - Autres valeurs		0	0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	3 004 270	1 272 163	3 945 283
a - Placements monétaires		2 322 750	884 490	2 713 479
b - Disponibilités		681 520	387 673	1 231 804
AC 3 - Créances d'exploitation		2 290	1 828	2 496
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 290	1 828	2 496
AC 4 - Autres actifs		9 019	13 374	9 666
a - Débiteurs divers		9 019	13 374	9 666
c - Immobilisations nettes		0	0	0
TOTAL ACTIF		13 507 830	7 958 577	13 121 416
<u>PASSIF EXIGIBLE</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		18 963	8 444	21 510
PA 2 - Autres créditeurs divers		8 876	7 884	9 283
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		27 839	16 328	30 793
<u>ACTIF NET</u>		13 479 991	7 942 249	13 090 623
CP 1 - Capital		12 709 421	7 432 032	12 472 597
CP 2 - Sommes distribuables		770 570	510 217	618 026
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		629 719	421 887	217
b - Sommes distribuables de l'exercice		140 851	88 330	617 809
ACTIF NET		13 479 991	7 942 249	13 090 623
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		13 507 830	7 958 577	13 121 416

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2006

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/06 AU 31/03/06	DU 01/01/05 AU 31/03/05	DU 01/01/05 AU 31/12/05
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	134 080	63 645	455 615
a Dividendes		0	0	31 164
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		134 080	63 645	424 451
c Revenus des autres valeurs		0	0	0
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	29 146	12 877	89 490
a. Revenus des bons du Trésor		10 440	909	21 865
b. Revenus des billets du Trésorerie		11 564	9 505	44 592
c. Revenus des certificats de dépôt		5 143	499	14 131
d. Intérêts sur comptes courants		1 999	1 964	8 902
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		163 226	76 522	545 105
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-18 963	-8 444	-58 611
REVENU NET DES PLACEMENTS		144 263	68 078	486 494
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-6 184	-4 556	-21 994
RESULTAT D'EXPLOITATION		138 079	63 522	464 500
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		2 772	24 808	153 309
SOMMES DISTRIBUABLES		140 851	88 330	617 809
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-2 772	-24 808	-153 309
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		865	1 142	-24 302
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-5 291	-2 329	-17 592
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres		6 156	3 471	-6 231
Frais de négociation		0	0	-479
RESULTAT NET DE LA PERIODE		138 944	64 664	440 198

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2006

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/06 AU 31/03/06	DU 01/01/05 AU 31/03/05	DU 01/01/05 AU 31/12/05
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		138 944	64 664	440 198
a - Résultat d'exploitation		138 079	63 522	464 500
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-5 291	-2 329	-17 592
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		6 156	3 471	-6 231
d - Frais de négociation de titres		0	0	-479
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		0	0	-284 802
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		250 424	2 576 714	7 634 356
a - Souscriptions		2 884 309	3 898 148	15 067 396
- Capital		2 708 300	3 617 100	14 575 700
- Régularisation des sommes non distribuables		23 237	41 055	137 405
- Régularisation des sommes distribuables		152 772	239 993	354 291
- Droits d'entrée		0	0	0
b - Rachats		-2 633 885	-1 321 434	-7 433 040
- Capital		-2 474 300	-1 229 600	-7 167 500
- Régularisation des sommes non distribuables		-21 278	-13 733	-64 775
- Régularisation des sommes distribuables		-138 307	-78 101	-200 765
- Droits de sortie		0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		389 368	2 641 378	7 789 752
AN 4 - ACTIF NET				
a - Début de période		13 090 623	5 300 871	5 300 871
a - Fin de période		13 479 991	7 942 249	13 090 623
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS				
a - Début de période		123 684	49 602	49 602
a - Fin de période		126 024	73 477	123 684
VALEUR LIQUIDATIVE		106,964	108,092	105,839
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		1,06%	1,14%	4,41%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2006**NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille-titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE n°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 mars 2006.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 31 mars 2006 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSIION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT**3.1. PORTEFEUILLE TITRES :**

Le portefeuille titres est arrêté au 31 mars 2006 à 10.492.251 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2006	% de l'actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/1	500	10.000	10.044	0,07
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	40.000	41.295	0,31
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	100.614	0,74
* Emprunt obligataire AL 2001/2	1.000	44.000	44.666	0,33
* Emprunt obligataire ATL 2001/2	2.000	40.000	40.396	0,30
* Emprunt obligataire B.T.K.D. 2002	1.000	40.000	40.856	0,30
* Emprunt obligataire CDS 2001	3.000	60.000	61.174	0,45
* Emprunt obligataire GL 2004-1	1.500	120.000	121.506	0,90
* Emprunt obligataire GL 2001-2	500	30.000	30.449	0,23
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	200.000	209.375	1,55
* Emprunt obligataire TUNISIE FACTORING 2002	6.000	240.000	252.193	1,87
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2001-2	2.000	40.000	40.065	0,30
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002-1	1.000	40.000	41.226	0,31
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002-2	3.000	180.000	189.809	1,40
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	204.000	210.338	1,56
* Emprunt obligataire AIL 2005-A	1.500	150.000	154.894	1,15
* Emprunt obligataire AIL 2005-B	2.000	200.000	206.525	1,53
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	30.000	30.381	0,22
		1.768.000	1.825.806	13,52
- B.T.A. :				
* B.T.A. 5,625% juillet 2007	100	100.480	103.671	0,77
* B.T.A. 5,625% juillet 2007	300	301.590	311.014	2,30
* B.T.A. 5,625% juillet 2007	100	100.580	103.671	0,77
* B.T.A. 6,5% mars 2009	300	308.490	308.884	2,29
* B.T.A. 6,5% mars 2009	100	102.880	102.961	0,76
* B.T.A. 6,75% avril 2010	40	41.472	43.858	0,32
* B.T.A. 6,75% avril 2010	500	523.000	548.228	4,06
* B.T.A. 7,00% février 2015	500	505.000	508.090	3,76
* B.T.A. 7,00% février 2015	700	704.690	711.327	5,27
* B.T.A. 7,00% février 2015	100	100.100	101.618	0,75
* B.T.A. 7,00% février 2015	700	706.790	711.327	5,27
* B.T.A. 7,00% février 2015	1.000	1.011.200	1.016.181	7,52
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	1.000	1.009.500	1.098.626	8,13
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	700	763.000	769.039	5,69
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	549.313	4,07
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	546.500	549.313	4,07
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	302.250	329.588	2,44
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	328.350	329.588	2,44
		7.996.872	8.196.297	60,68
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		9.764.872	10.022.103	74,20
TITRES OPCVM :				
* SICAV TRESOR	2.505	265.910	266.024	1,97
* SICAV ENTREPRISE	1.960	200.163	204.124	1,51
TOTAL TITRES OPCVM		466.073	470.148	3,48
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		10.230.945	10.492.251	77,68

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 31 mars 2006, 134.080 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/01/06 Au 31/03/06	Du 01/01/05 Au 31/03/05
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	134.080 D	63.645 D
- Revenus des placements et autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	134.080 D	63.645 D

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 mars 2006 à 3.004.270 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

Désignation	nombre de titres	Coût d'acquisition	valeur au 31/03/2006	% de l'actif
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BILLETS DE TRESORERIE :				
* Billet FLEXO43 – 10/05/2006	1	48.977	49.550	0,37
* Billet FLEXO44 – 21/05/2006	1	146.930	148.275	1,10
* Billet FLEXO45 – 26/05/2006	1	195.907	197.474	1,46
* Billet Les Oliviers - 01 – 23/07/2008	1	304.310	312.974	2,32
		696.124	708.273	5,25
- BONS DU TRESOR :				
* BTCT52S – 29/08/2006	150	142.184	145.921	1,08
* BTCT52S – 29/08/2006	500	475.750	486.763	3,60
* BTCT52S – 01/11/2006	100	95.263	96.699	0,72
* BTCT52S – 01/11/2006	200	190.706	193.433	1,43
* BTCT52S – 12/12/2006	100	95.096	96.230	0,71
* BTCT52S – 13/02/2007	100	95.303	95.631	0,71
		1.094.302	1.114.677	8,25
- CERTIFICATS DE DEPOT :				
* B.I.A.T. – 05/04/2006	1	499.501	499.800	3,70
		2.289.927	2.322.750	17,20
TOTAL DES PLAC. MONETAIRES		2.289.927	2.322.750	17,20
- DISPONIBILITES		681.520	681.520	5,04
		2.971.447	3.004.270	22,24
TOTAL GENERAL		2.971.447	3.004.270	22,24

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Les revenus des placements monétaires totalisent, au 31 mars 2006, 29.146 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/01/06 Au 31/03/06	Du 01/01/05 Au 31/03/05
- Revenus des bons du Trésor	10.440 D	909 D
- Revenus des billets de trésorerie	11.564 D	9.505 D
- Revenus des certificats de dépôt	5.143 D	499 D
- Revenus des comptes de dépôt	<u>1.999 D</u>	<u>1.964 D</u>
	29.146 D	12.877 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au cours du premier trimestre 2006, comme suit :

Capital au 31 décembre 2005 :

- Montant	: 12.368.400 D
- Nombre de titres	: 123.684
- Nombre d'actionnaires	: 307

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 2.708.300 D
- Nombre de titres	: 27.083
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 120

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 2.474.300 D
- Nombre de titres rachetés	: 24.743
- Nombre d'actionnaires sortants	: 60

Capital au 31 mars 2006 :

- Montant	: 12.602.400 D
- Nombre de titres	: 126.024
- Nombre d'actionnaires	: 367